BALO

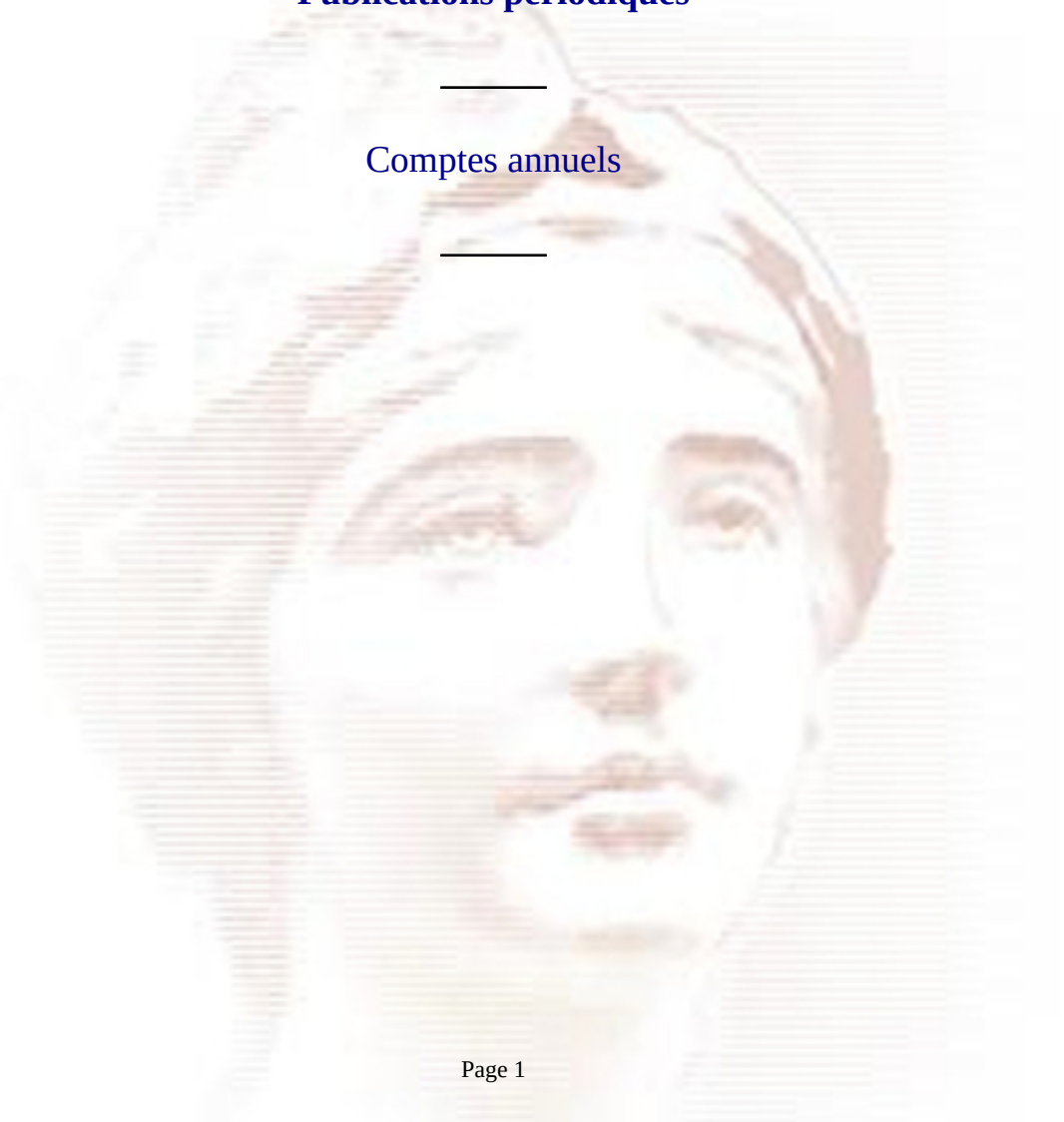
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels



CM-CIC LEASING SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 193.179.258 euros
Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
352 862 346 R.C.S. NANTERRE

Comptes annuels au 31 décembre 2023 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2024

I. – Bilan

Actif En milliers d'euros	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Créances sur les établissements de crédit	**2_6**	317 939	271 982
Operations avec la clientele	**2_6**	2 654	2 861
Participations et autres titres détenus à long terme	**2_10**	1	1
Parts dans les entreprises liées		111 294	111 294
Crédit-bail et location avec option d'achat	**2_7**	851 565	760 371
Location simple	**2_8**	1 484 861	1 366 119
Immobilisations incorporelles	**2_12**		
Immobilisations corporelles	**2_11**	1 542	1 602
Autres actifs	**2_13**	64 285	46 211
Comptes de régularisation	**2_14**	28 067	23 241
Total de l'actif		**2 862 208**	**2 583 684**

Passif En milliers d'euros	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Dettes envers les établissements de crédit	**2_6**	2 422 695	2 151 728
Operations avec la clientèle	**2_6**	10 821	9 768
Autres passifs	**2_13**	32 497	37 722
Comptes de régularisation	**2_14**	71 683	71 271
Provisions	**2_15**	7 012	5 431
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)			
Capitaux propres hors FRBG	**2_16**	317 499	307 764
- Capital souscrit		*193 179*	*193 179*
- Primes d'émission		*36 921*	*36 921*
- Réserves		*114 161*	*114 161*
- Ecart de réévaluation			
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau (+ / -)		*-36 497*	*-38 359*
- Résultat de l'exercice (+ / -)		*9 735*	*1 862*
- Acomptes sur dividendes verses			
Total du passif		**2 862 208**	**2 583 684**

Hors bilan En milliers d'euros	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Engagements donnés			
Engagements de financement	**2_17**	1 151 612	1 009 336
Engagements de garantie			
Engagements reçus			
Engagements de financement	**2_17**	100 000	100 000
Engagements de garantie			

II. – Compte de résultat

Compte de résultat En milliers d'euros	Notes	2023 31 décembre	2022 31 décembre
Intérêts et produits assimilés		7 368	313
Intérêts et charges assimilées		-40 419	-5 066
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_1**	437 265	407 122
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	**3_2**	-390 494	-372 270
Produits sur opérations de location simple	**3_3**	787 787	727 401
Charges sur opérations de location simple	**3_4**	-719 646	-685 557
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	**3_5**	11 980	11 421
Commissions (charges)	**3_6**	-13 438	-16 377
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			

Autres produits d'exploitation bancaire	**3_7**	22 144	19 129
Autres charges d'exploitation bancaire	**3_8**	-18 821	-16 418
Produit net bancaire		**83 726**	**69 699**
Charges générales d'exploitation	**3_9**	-63 782	-61 682
Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-322	-282
Résultat brut d'exploitation		**19 619**	**7 735**
Cout du risque	**3_10**	-8 456	-4 355
Résultat d'exploitation		**11 163**	**3 380**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
Résultat courant avant impôt		**11 163**	**3 380**
Résultat exceptionnel			
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
Impôt sur les bénéfices		-1 431	-1 518
Résultat net		**9 735**	**1 862**

III. – Annexes

1. Annexes aux comptes sociaux au 31/12/2023

1.1. Faits marquants

L'année 2023 a été marquée par la mise en place du mouvement désinflationniste mondial, longtemps attendu pour permettre aux banques centrales occidentales d'arrêter leur cycle de remontée des taux directeurs. Malgré le maintien de risques géopolitiques sensibles (poursuite du conflit en Ukraine, tensions au Moyen-Orient et attaques en mer Rouge), les prix des matières premières se sont globalement stabilisés après une année 2022 marquée par l' envolée des cours. Si la désinflation a démarré lentement au premier semestre, elle s'est ensuite durablement installée des deux côtés de l'Atlantique, permettant aux banques centrales de mettre en pause leur politique monétaire à la fin de l'été et de maintenir les taux directeurs inchangés depuis. Après avoir atteint des plus hauts historiques depuis 2010, les taux souverains ont finalement rechuté fortement à l'automne lorsque les investisseurs financiers se sont rassurés quant à la capacité des banques centrales occidentales à lutter efficacement contre l'inflation. Cela a permis de soutenir les marchés d'actions avec un rallye de fin d'année d'une ampleur rare. Le profil de croissance s'est toutefois nettement différencié entre l'Europe et les Etats-Unis. Le Vieux Continent a continué de souffrir du ralentissement de la demande mondiale, du niveau toujours élevé de l'inflation ou encore de la réduction du soutien budgétaire. Il a également été affecté par le durcissement des conditions financières de la Banque centrale européenne (BCE) mais aussi par les fragilités de l'industrie allemande induites par la crise énergétique.

1.2. Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux sociétés de financement. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Le règlement n°2020-10 de l'ANC du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de CCLS au 31 décembre 2023.
CM-CIC Leasing Solutions S.A.S. (CCLS) présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information financière donnée par le bilan, le hors-bilan et le compte de résultat.

1.2.1. Géographie de l'activité de la société

L'essentiel de l'activité de CM-CIC Leasing Solutions, ainsi que son résultat, se réalisent en France.

1.2.2. Opérations de crédit-bail et de location simple

Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, la société financière les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.
Des amortissements comptables et fiscaux de type dégressif ou linéaire sont pratiqués, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. La date de début d'amortissement pour les actifs amortis en linéaire correspond à la date de mise en service du bien (date du procès-verbal de livraison du bien). En comptabilité statutaire, la durée d'amortissement retenue est la durée fiscalement admise.
Durée d'amortissement des principaux biens en location :

Famille de matériel	Loi d'amort.	Durée d'amort.
Photocopieur	Dégressif	60
Imprimante	Dégressif	60
Mini-ordinateur	Dégressif	48
Environnement micro	Dégressif	48
Radio téléphonie	Linéaire	36
Péri-informatique	Dégressif	48
Véhicule utilitaire	Linéaire	48

La technique du saupoudrage s'applique uniquement aux biens en cours de location amortissables fiscalement en dégressif. Cette technique consiste à utiliser les possibilités fiscales d'amortissement dégressif en saupoudrant la différence entre la dotation linéaire minimale et la dotation dégressive maximale. L'amortissement pratiqué à la clôture de l'exercice est donc égal à l'amortissement linéaire cumulé, augmenté d'un complément d'amortissement compris entre la dotation minimum (amortissement linéaire) et la dotation maximum (amortissement dégressif). Pour les immobilisations contentieuses amortissables en dégressif, l'amortissement maximal est pratiqué. Au 31 décembre 2023, la technique du saupoudrage a été mise en œuvre.
Pour les immobilisations louées à des tiers présentant un risque de non recouvrement, CM- CIC Leasing Solutions constitue des dépréciations.

Les moins-values fiscales de cessions sont assimilées à des compléments d'amortissement de l'exercice et figurent à ce titre dans les charges sur opérations de crédit-bail et charges sur opérations de location simple au débit du compte de résultat.
Le compte des immobilisations temporairement non-louées regroupe l'ensemble des matériels dont le contrat a été résilié. A compter de la date de résiliation, les immobilisations sont amorties fiscalement en dégressif sur la période fiscale restant à courir.
En parallèle, une comptabilité financière est tenue. Dans ce cadre, ces opérations sont enregistrées pour la même valeur d'immobilisation. L'amortissement financier se substitue à l'amortissement comptable, cet amortissement financier étant calculé sur la durée du contrat de location, durée qui permet la reconstitution du capital initialement engagé.
Il existe différentes méthodes de calcul des amortissements financiers, la méthode retenue par CM-CIC Leasing Solutions étant la méthode dite ITE décalé (Intérêts à terme échu décalé).
L'amortissement financier peut être défini comme la part du loyer affectée à la reconstitution du capital initialement engagé, après rémunération à un taux de placement déterminé du capital restant dû.
Le capital engagé correspond à l'investissement réalisé, c'est-à-dire au prix d'acquisition, hors taxes récupérables, du matériel loué figurant en immobilisation de crédit-bail et de location simple à l'actif du bilan. Le décalage qui existe entre l'amortissement comptable constaté dans les comptes sociaux et l'amortissement financier constaté dans la comptabilité financière constitue la réserve latente. Cette réserve n'est pas constatée dans les comptes sociaux.

1.2.3. Créances

1.2.3.1. Créances saines

Les créances sur la clientèle correspondent aux factures de loyers émises mais non encore réglées. Elles figurent au bilan pour leur montant net de dépréciations.
Les loyers sont constatés en comptabilité à la date d'échéance. En outre, les factures courues non échues (facturation à terme échu) et échues non courues (facturation à terme à échoir) de loyers non mensuels sont respectivement provisionnées et extournées des produits de loyers afin de rattacher les produits à l'exercice concerné.

1.2.3.2. Créances douteuses

Conformément au règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes comptables relatif au traitement comptable du risque de crédit, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, l'encours est classé en encours douteux :
- s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- si indépendamment de l'existence d'un impayé, le client est en procédure contentieuse.

Le déclassement en douteux entraîne par contagion le déclassement en encours douteux de l'ensemble des contrats de ce client.
Les encours douteux pour lesquels la d'échéance du terme ou la résiliation du contrat a été prononcée sont classés en encours douteux compromis. Quel que soit le statut du contrat, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

1.2.3.3. Dépréciation des créances

Les mouvements sur provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont enregistrés en coût du risque.
Afin de couvrir le risque de dépréciation du matériel, une provision est constatée en comptabilité statutaire dont le principe est de provisionner, pour les contrats en statut douteux, l'assiette en risque c'est-à-dire l'écart entre la Valeur Nette Comptable (VNC) et la valeur estimée du matériel.

1.2.4. Immobilisations à usage de l'entreprise

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan, soit à leur coût d'acquisition, soit à leur prix de revient interne si ces immobilisations sont produites par la société.
Les amortissements, comptabilisés au poste du compte de résultat « dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles », sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations selon les méthodes linéaire et dégressive. Les immobilisations incorporelles développées par la société pour son propre usage sont amorties au moment de leur mise en production et pour la durée estimée d'utilisation ; un amortissement exceptionnel peut être constaté en cas de variation de la durée estimée initialement.
Pour les immobilisations à l'usage de l'entreprise, les méthodes d'amortissements ont été les suivantes :

Type	Mode	Année
Immobilisations corporelles		
		5 ans,
Agencement & installation	Linéaire	9 ans,
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

1.2.5. Engagements à long terme accordés aux salariés

Depuis l'exercice 2021, CM-CIC Leasing Solutions a souscrit auprès d'une Compagnie d'Assurances (ACM), un contrat IFC retraite afin de couvrir la totalité des engagements en matière d'indemnités de fin de carrières.
CM-CIC Leasing Solutions enregistre à son bilan les provisions pour médailles du travail. Ces avantages à long-terme ont été calculés par les assurances du crédit mutuel en date du 31 décembre 2023.
Les principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements sont les suivantes :
- le taux d'actualisation retenu est de 3.9 %,
- Le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel ;
- l'âge de départ en retraite est estimé globalement à 62 ans sur la base des lois en vigueur.

1.2.6. Intérêts, produits et charges assimilés

Ils représentent les intérêts des emprunts intra-groupes et le coût des refinancements à court terme. Les intérêts et agios sont enregistrés prorata temporis en résultat.

1.2.7. Charges et produits assimilés sur opérations de crédit-bail et de location simple

Les produits sur opérations de crédit-bail et de location simple représentent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice auxquels s'ajoutent les plus-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de location ainsi que les frais de dossiers.
Les loyers sont généralement facturés d'avance, mais ils peuvent dans certaines circonstances être facturés à terme échu. La périodicité peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Les loyers sont enregistrés en produits constatés d'avance pour la période postérieure à la date d'arrêté, et en produits à recevoir pour la période courant de la dernière échéance à la date d'arrêté.
Les charges sur opérations de crédit-bail et de location simple correspondent aux amortissements admis par l'administration fiscale ainsi que les moins-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de contrat.

1.2.8. Commissions

La rubrique commission « produits » comprend principalement les montants reçus en qualité de courtier pour les produits d'assurance ainsi que les commissions d'intermédiation de la syndication.
La rubrique commission « charges » comprend essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires.

L'article 2131-1 relatif au traitement comptable des commissions et frais liés à l'octroi ou à l'acquisition d'un concours s'applique depuis le 1er janvier 2010. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de vie effective du crédit.

1.2.9. Impôt sur les bénéfices
CM-CIC Leasing Solutions n'est pas partie intégrante d'une des conventions d'intégration fiscale de BFCM. À ce titre, elle règle, en son nom, à l'administration fiscale française l'impôt sur les sociétés dû.

1.2.10. Consolidation
CM-CIC Leasing Solutions est consolidée dans le groupe BFCM par la méthode de l'intégration globale.

1.2.11. Evènement post clôture
La société n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact matériel sur les états financiers.

2 - Notes sur le bilan

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Les chiffres d'encours n'apparaissent pas dans la comptabilité et représentent la part non échue de nos opérations.

Note 2_1 - Ventilation des encours globaux (hors dépréciations)

	2023	2022
Encours sains	2 758 207	2 565 508
Encours douteux	89 048	75 540
Total des encours globaux	**2 847 255**	**2 641 048**

Note 2_2 - Ventilation des encours par secteurs géographiques

	2023	2022
Secteur Île de France	1 534 550	1 449 541
Secteur Nord-Est	216 809	205 601
Secteur Nord-Ouest	315 396	279 446
Secteur Sud-Est	548 076	486 778
Secteur Sud-Ouest	232 424	219 682
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteurs géographiques	**2 847 255**	**2 641 048**

Note 2_3 - Ventilation des encours par secteurs d'activités économiques

	2023	2022
Secteur de l'industrie	249 304	228 440
Secteur des transports et communications	313 145	276 974
Secteur de la construction	313 855	291 464
Secteur des services	341 524	317 230
Secteur du commerce	413 065	390 110
Secteur de la santé et de l'action sociale	344 566	324 573
Secteur de production d'eau et d'assainissement	33 775	34 054
Secteur de l'activité scientifique	325 902	305 050
Secteur de l'activité financière	31 012	27 687
Secteur de l'agriculture et de la pêche	114 458	106 535
Secteur de l'information et de la communication	128 375	122 899
Secteur de l'hébergement et restauration	54 306	49 032
Secteur de production d'énergie	2 854	2 277
Secteur de l'activité immobilière	58 514	55 367
Secteur de l'enseignement	84 660	77 583
Secteur de l'art et des spectacles	37 940	31 773
Non ventilés et divers	0	0
Total des encours par secteur d'activités	**2 847 255**	**2 641 048**

Note 2_4 - Ventilation des encours par grands types de contreparties

	2023	2022
Entreprises non financières	2 322 724	2 166 132
Particuliers	256	123
Etablissements de crédit	290 340	250 729
Administrations publiques	176 621	166 932
Autres établissement financiers	57 314	57 132
Total des encours par grands types de contreparties	**2 847 255**	**2 641 048**

Note 2_5 - Dépréciations des encours et créances douteuses hors taxe

	Créances Crédit	Créances Crédit Bail et LOA	Créances Location simple	Total Créances	Encours
Solde au 31/12/2022	171	23 524	24 876	48 571	14 868
Dotations		13 235	16 339	29 574	16 988
Reprises		-6 244	-8 582	-14 826	-9 080
Solde au 31/12/2023	**171**	**30 516**	**32 634**	**63 319**	**22 776**

La dépréciation des encours n'est pas apparente au bilan social qui fait état des seuls amortissements fiscaux.
Les provisions pour dépréciation financière sont passées de 14 868 K€ au 31/12/22 à 22 776 K€ au 31/12/2023.
Le total des provisions pour dépréciation des créances est de 48 571 K€ au 31/12/2022 contre 63 319 K€ au 31/12/2023.

Note 2_6 - Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

Actif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Caisse, banques centrales						
Créances sur les établissements de crédit	**317 939**	**0**	**0**	**0**	**0**	**317 939**
- A vue	317 939					317 939
- A terme	0	0	0	0		0
- Créances douteuses				0	0	0
- (-) Dépréciation des créances douteuses				0		0
- Créances rattachées					0	0
Opérations avec la clientèle	**355**	**685**	**1 416**	**190**	**8**	**2 654**
- Créances clientèles	355	685	1 416	15		2 471
- Créances douteuses				346	0	346
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-171		-171
- Créances rattachées					8	8
Crédit-bail et location avec option d'achat	**90 733**	**229 209**	**634 685**	**46 780**	**1 186**	**1 002 593**
- Immobilisations en location (encours financiers)	84 838	229 209	634 685	35 060		983 792
- Créances douteuses				42 233	0	42 233
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-30 513		-30 513
- Créances rattachées	5 895			0	1 186	7 081
Location simple	**172 240**	**418 595**	**1 209 289**	**76 082**	**1 541**	**1 877 747**
- Immobilisations en location simple (encours financiers)	157 996	418 595	1 209 289	61 582		1 847 462
- Créances douteuses				47 135	0	47 135
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-32 635		-32 635
- Créances rattachées	14 244				1 541	15 785
Totaux	**581 267**	**648 489**	**1 845 390**	**123 052**	**2 735**	**3 200 933**

Les créances douteuses sont considérées comme étant remboursables dans le délai le plus éloigné.

Passif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Dettes envers les établissements de crédit	**500 976**	**709 000**	**1 202 000**	**0**	**10 719**	**2 422 695**
- A vue	168 976					168 976
- Avance actionnaire	0					0
- A terme	332 000	709 000	1 202 000			2 243 000
- Dettes rattachées					10 719	10 719
Comptes créditeurs de la clientèle	**10 821**	**0**	**0**	**0**	**0**	**10 821**
- A vue	10 821					10 821
- A terme	0	0	0	0		0
- Dettes rattachées					0	0
Totaux	**511 797**	**709 000**	**1 202 000**	**0**	**10 719**	**2 433 516**

La part des opérations financées par le groupe Crédit Mutuel CIC est de 2 243 000K€.

Note 2_7 - Crédit-bail et location avec option d'achat

	2023	2022
- Immobilisations au début de l'exercice	1 633 489	1 523 652
- Acquisitions de l'exercice	472 711	419 094
- Sorties de l'exercice	-338 720	-309 257
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**1 767 480**	**1 633 489**
- Amortissements au début de l'exercice	-888 426	-831 035

- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-343 934	-334 340
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	299 886	278 041
- Provision sociale dépréciation immobilisations CB	-2 248	-1 092
Amortissements en fin d'exercice	**-934 722**	**-888 426**
Immobilisations nettes	**832 758**	**745 063**
Créances douteuses & compromises	**11 725**	**9 359**
- Créances douteuses	1 538	979
- Créances douteuses compromises	18 741	17 049
- Indemnités de résiliation	21 954	14 847
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-12 303	-10 830
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-18 205	-12 686
Créances rattachées	**7 081**	**5 950**
- Locataires débiteurs	5 895	4 935
- Loyers courus	1 186	1 015
- Autres	0	0
Total crédit-bail et location avec option d'achat	**851 565**	**760 371**

Note 2_8 - Location simple et location longue durée

	2023	2022
- Immobilisations au début de l'exercice	2 970 233	2 706 478
- Acquisitions de l'exercice	819 439	795 035
- Sorties de l'exercice	-584 939	-531 280
- Autres	0	
Immobilisations en fin d'exercice	**3 204 733**	**2 970 233**
- Amortissements au début de l'exercice	-1 629 876	-1 486 859
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-625 638	-593 419
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	509 597	460 155
- Prov sociale dépréciation immobilisations LS	-4 241	-9 753
Amortissements en fin d'exercice	**-1 750 158**	**-1 629 876**
Immobilisations nettes	**1 454 575**	**1 340 357**
Créances douteuses & compromises	**14 500**	**10 517**
- Créances douteuses	1 665	1 104
- Créances douteuses compromises	26 796	20 194
- Indemnités de résiliation	18 674	14 095
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-13 177	-11 291
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-19 458	-13 585
Créances rattachées	**15 785**	**15 245**
- Locataires débiteurs	14 244	13 782
- Loyers courus	1 541	1 463
Total location simple et location longue durée	**1 484 861**	**1 366 119**

Note 2_9 - Intérêts courus à recevoir ou à payer

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts courus à payer
Actif		
- Créances sur les établissements de crédit	0	
- Créances sur la clientèle	8	0
- Crédit-bail & location avec option d'achat	1 186	0
- Location simple & location longue durée	1 541	0
Passif		
- Dettes envers les établissements de crédit		
A vue	0	0
A terme	0	10 719
Total	**2 735**	**10 719**

Note 2_10 Participations et autres titres détenus à long terme

Libellé des titres	Nombre de titres détenus	Valeur d'achat totale (en €)
Etablissements de crédit :		
- Banque Publique d'Investissement (BPI)	175	1 400
Total général	**175**	**1 400**

Note 2_11 - Immobilisations corporelles

	2023	2022

- Immobilisations au début de l'exercice	3 415	3 068
- Acquisitions de l'exercice	0	0
- Sorties de l'exercice	0	0
	262	347
Immobilisations en fin d'exercice	**3 677**	**3 415**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-1 813	-1 530
- Dotation de l'exercice	0	0
- Reprise de l'exercice	0	0
- Autres	-322	-283
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-2 135**	**-1 813**
Immobilisations nettes	**1 542**	**1 602**

Note 2_12 - Immobilisations incorporelles

	2023	2022
- Immobilisations au début de l'exercice	800	800
- Acquisitions de l'exercice	0	0
- Sorties de l'exercice	0	0
- Autres		800
Immobilisations en fin d'exercice	**800**	**1 600**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-800	-800
- Dotation de l'exercice	0	0
- Reprise de l'exercice	0	0
- Autres		-800
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-800**	**-1 600**
Immobilisations nettes	**0**	**0**

Note 2_13 - Postes "Autres actifs & autres passifs"

	2023	2022
Autres actifs		
- Etat - acomptes sur IS	0	
- Etat - TVA à récupérer	61 533	43 253
- Débiteurs divers	2 752	2 958
- Stock ITNL/CBM	0	0
Total	**64 285**	**46 211**
Autres passifs		
- Etat - Divers impôts et taxes (dont TVA)	7 895	8 461
- Fournisseurs et effets à payer	6 837	15 238
- Organismes sociaux & comptes liés aux salaires	2 085	2 024
- Dépôts reçus des locataires	977	1 047
- Subventions d'investissement (DRIRE)	0	0
- Créditeurs divers	14 703	10 952
- Autres	0	0
Total	**32 497**	**37 722**

Note 2_14 - Compte de régularisation

	2023	2022
Comptes de régularisation actif		
- Charges constatées d'avance	0	0
- Produits à recevoir	11 462	8 562
- Autres comptes de régularisation	16 605	14 679
Total	**28 067**	**23 241**
Comptes de régularisation passif		
- Charges à payer	30 587	27 886
- Produits constatés d'avance	26 550	23 328
- Autres comptes de régularisation	14 547	20 057
Total	**71 683**	**71 271**

Note 2_15 – Provisions

	Prov. chges participat. bancaires	Provisions risques clientèle	Prov. retraite personnel en activité	Prov. médailles du travail	Prov. pour risques divers	Variation Exercice 2022	Solde

Solde au 31/12/2022		**0**	**-3 528**	**1 068**	**4 362**	**-7 141**	**1 902**
- Dotations				279	1 799	2 078	2 078
- Reprises					-1 165	-1 165	-1 165
- Autres			0	0	0	0	
Solde au 31/12/2023	**0**	**0**	**-3 528**	**1 347**	**4 996**	**-6 228**	**2 815**

Note 2_16 - Variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2022	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2023
- Capital	193 179			0	193 179
- Prime d'émission	36 921				36 921
- Réserves	114 161		0	0	114 161
- Réserve légale	*21 859*	*0*		*0*	*21 859*
- Autres réserves	*92 302*				*92 302*
- Provisions règlementées et subventions d'investissement	0			0	0
- Ecart de réévaluation	0			0	0
- Report à nouveau	-38 359	1 862			-36 497
-Acomptes et dividendes versés	0	0			0
- Résultat de l'exercice	1 862		9 735	-1 862	9 735
Total des capitaux propres	**307 764**	**1 862**	**9 735**	**-1 862**	**317 499**

Note 2_17 - Tableau des engagements

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés						
- Autres ouvertures de crédit	1 151 612					1 151 612
- Douteux	0					0
- Garanties en faveur des Ets de crédit	0					0
- Engagements en faveur de la clientèle	0					0
Engagements reçus						
- Concours irrévocables mis à la disposition d'Ets de crédit						
- Garanties reçues d'Ets de crédit						
- Engagements reçus de la clientèle						
- Engagements reçus d'Ets de crédit	100 000				100 000	
Engagements sur instruments financiers à terme						
- Swaps	0					0

3 - Notes sur le compte de résultat

Note 3_1 - Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2023	2022
- Loyers	376 870	349 928
- Quote part de subvention virée au résultat	0	0
- Autres produits	15 668	16 040
- Indemnités de résiliation (Factures et abandons de créance)	13 101	10 100
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-5 519	-5 208
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	37 145	36 262
Total	**437 265**	**407 122**

Note 3_2 - Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées

	2023	2022
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	343 858	334 340
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	37 202	30 453
- Commissions d'apport	0	
- Autres charges	9 434	7 477
Total	**390 494**	**372 270**

Note 3_3 - Produits sur opérations de location simple & location longue durée

	2023	2022
- Loyers	652 141	593 815
- Quote part de subvention virée au résultat	0	0
- Autres produits	41 083	35 143

- Indemnités de résiliation (Factures et abandons de créance)	0	0
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	-5 872	-4 851
- Plus-values sur cessions des immobilisations de crédit-bail	100 435	103 294
Total	**787 787**	**727 401**

Note 3_4 - Charges sur opérations de location simple & location longue durée

	2023	**2022**
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit-bail	624 970	593 115
- Moins-values de cession des immobilisations de crédit-bail	75 134	71 431
- Autres charges	19 541	21 011
Total	**719 646**	**685 557**

Note 3_5 - Commissions (Produits)

	2023	**2022**
- Commissions de "courtage"	11 944	11 419
- Autres commissions	36	2
Total	**11 980**	**11 421**

Note 3_6 - Commissions (Charges)

	2023	**2022**
- Commissions d'apport	13 429	16 367
- Autres commissions	9	10
Total	**13 438**	**16 377**

Note 3_7 - Autres produits d'exploitation bancaire

	2023	**2022**
- Autres produits sur prestations de maintenance	0	0
- Autres produits	22 144	19 129
- Ventes gestion de stock		
Total	**22 144**	**19 129**

Note 3_8 - Autres charges d'exploitation bancaire

	2023	**2022**
- Autres charges sur prestations de maintenance	0	0
- Autres charges	18 821	16 418
- Achats gestion de stock		
Total	**18 821**	**16 418**

Note 3_9 - Charges générales d'exploitation

	2023	**2022**
- Frais de personnel	40 587	39 267
- Impôts et taxes	2 755	3 128
- Services fournis par sociétés du groupe	11 179	10 567
- Services extérieurs	9 261	8 720
Total	**63 782**	**61 682**

Ventilation des frais de personnel	**2023**	**2022**
- Salaires et traitements	22 914	22 721
- Charges de retraite	0	0
- Participation des salariés	625	833
- Intéressement des salariés	2 869	2 577
- Impôts et taxes sur rémunérations	1 040	1 028
- Autres charges sociales	13 139	12 108
Total	**40 587**	**39 267**

Effectifs moyen	**2023**	**2022**
- Cadre	263	265
- Non cadre (Dont 2 personnes détachées)	65	68
Total	**328**	**333**

Note 3_10 - Coût du risque

	2023	2022
- Dotations pour dépréciations des créances douteuses	-9 305	-6 372
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses utilisées	5 947	6 493
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses disponibles	0	0
- Créances irrécouvrables	-5 675	-4 722
- Récupérations sur créances amorties	577	246
- Autres		
- Provision sur risques spéciaux contentieux	0	0
- Provision pour participations bancaires	0	0
- Provision sur risques ITNL et divers	0	0
Total coût du risque	**-8 456**	**-4 355**

Note 4 - Note sur le résultat financier

Le passage du résultat comptable au résultat financier se détermine comme suit :

(en milliers d'euros)	2023	2022
Résultat net comptable	**9 735**	**1 862**
Dotations nettes de reprise aux dépréciations et provisions financières	- 7 908	- 3 039
Excédent des amortissements comptables par rapport aux amortissements financiers	565	12 717
Étalement des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours	- 532	863
Autres éléments	-	-
Dotations ou reprises aux provisions pour pertes latentes financières du matériel	-	-
Dotations nettes de reprises aux dépréciations et provisions comptables	6 490	10 846
Impôts sur les bénéfices / forfaitaire annuel	-	-
Résultat financier	**8 350**	**23 248**

Il contribue à l'évolution de la réserve latente :

Variation de la réserve latente CM-CIC LEASING SOLUTIONS	2023	2022
Réserve latente Net d'impôts différés - N	568 881	570 266
Variation de réserve latente net d'impôt différés	-1 385	21 386
Réserve latente Net d'impôts différés N-1	570 266	548 878

Tableau des filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice net ou perte (-) dernier exercice clos 2023	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	nette					
I. Renseignements détaillés										
A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société) (indiquer dénomination et siège social) -BAIL ACTEA 15 Rue du Palais Rihour-59800 LILLE	76 838	29 766	100%	111 295	111 295			534 732	14 932	

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

	2023	2022	2021	2020	2019
1 - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
. Capital social	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258
. Nombre d'actions ordinaires / parts sociales	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543
2 - OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
. Chiffre d'affaires hors taxes (loyers)	1 051 885 856	963 019 244	919 550 537	728 730 659	770 993 744
. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1 005 195 314	954 767 415	915 997 391	699 659 251	753 588 226
. Impôt sur les bénéfices	-1 517 944	-1 517 944	-15 477	0	0
. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-625 469	-833 119	816 467	1 514 092	1 249 318
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	11 166 409	3 379 454	7 259 493	-101 994 879	-2 104 240
. Dividende distribué					-
3 - RÉSULTAT PAR ACTION / PART SOCIALE					
. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	31	30	28	22	23
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	0	0	0	-3	0
. Dividende attribué à chaque action / part sociale (net)					-
4 - PERSONNEL					
. Effectif moyen des salariés employés en équivalent temps plein	328	334	345	337	344
. Montant de la masse salariale de l'exercice	21 101 738	20 819 292	22 969 316	22 224 038	21 698 974

. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	11 841 316	11 502 082	11 334 448	11 683 219	11 595 234

IV. -- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'associé unique

CM-CIC LEASING SOLUTIONS
Tour D2
17bis Place des Reflets 92988 92988 Paris La Défense

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CM-CIC LEASING SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie
« Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014, à l'exception, pour le cabinet KPMG, d'une prestation non significative qui n'affecte pas son jugement professionnel, l'expression de son opinion et l'exercice de sa mission

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Risque de crédit

Risque identifié	Notre réponse
Votre société constitue des dépréciations pour couvrir des risques avérés de pertes résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers. Des dépréciations des encours et créances sont constituées pour couvrir ces risques, sur une base individuelle. Les dépréciations et les provisions sont constatées dès qu'il existe une indication objective de perte de valeur. Ces dépréciations, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont enregistrés en coût du risque. Au 31 décembre 2023, les encours et créances douteux s'élèvent à 89 M€ et le total des provisions pour dépréciation associé s'élève à 48 M€ comme indiqué dans les notes 2_1 et 2_5 de l'annexe aux comptes annuels. Les principes suivis en matière de provisionnement du risque de crédit sont décrits dans la note 1.2.3.3 « Dépréciation des créances » des méthodes et principes comptables de l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation des dépréciations et des provisions requiert l'exercice du jugement pour l'identification des expositions présentant un risque de non-recouvrement, ou pour la détermination des flux futurs recouvrables et des délais de recouvrement. Compte tenu de l'importance du jugement dans l'appréciation du risque de crédit et la détermination des dépréciations et provisions sur les encours et créances, en particulier dans un contexte d'incertitudes persistantes marqué par la recrudescence des défaillances d'entreprises, l'inflation et par une hausse des taux d'intérêts, nous avons considéré que l'identification des créances présentant un risque de non-recouvrement et l'évaluation de dépréciations et provisions afférentes constituaient un point clé de l'audit en raison de : • l'importance relative des encours et créances dans le bilan ; • la complexité de l'estimation des flux futurs recouvrables.	Nous avons examiné et testé les processus et les contrôles relatifs aux encours et créances qui présentent un risque de défaut avéré, ainsi que les procédures de quantification des dépréciations correspondantes. Nous avons examiné : • sur un échantillon de créances, le classement des encours entre encours sains et encours douteux. S'agissant du risque de crédit sur les encours douteux, nous avons : • examiné le processus de suivi du risque de crédit, en prenant connaissance des comptes rendus des décisions de la gouvernance sur les dépréciations ; • examiné, par sondages, des dossiers de crédits dépréciés pour contrôler la documentation de la note de crédit et du niveau de dépréciation retenu ; • rationalisé l'évolution annuelle du coût du risque ; • et, le cas échéant, apprécié le bien-fondé des ajustements apportés. Enfin, nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information présentée dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Paris-La Défense, le 26 avril 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Laurent Tavernier

KPMG SA
Sophie SOTIL-FORGUES

V. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à disposition du public au siège social de la société.